



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Professions médicales

Question écrite n° 49052

Texte de la question

M. Gilbert Biessy attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur les préoccupations des sages-femmes, notamment en ce qui concerne le mode de recrutement des étudiants se destinant à cette profession. Par réponse à une question écrite de Mme Muguette Jacquaint (no 46409) publiée au Journal officiel du 10 février 1997, le ministre indiquait qu'une généralisation de l'expérience de Grenoble consistant à admettre les étudiants en école de sages-femmes à l'issue de la première année du premier cycle des études médicales (PCEM 1), ne pouvait être envisagée sans qu'une étude préalable de l'ensemble des conséquences d'une telle réforme ait été menée avec tous les partenaires concernés. Il souhaite savoir dans quel délai cette étude sera lancée.

Données clés

Auteur : [M. Biessy Gilbert](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49052

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1041